

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DE LA POPULATION

Dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'alerte et d'information de la population (SAIP), la préfecture du Gers procède à des travaux sur les sirènes implantées dans les communes d'**Auch, Condom et Vic-Fezensac**.

Le SAIP est un ensemble d'outils permettant la diffusion d'un signal ou d'un message d'alerte par les autorités à une population exposée, ou susceptible de l'être, aux conséquences d'un événement grave.

Le lundi 8 février 2016, auront lieu les réceptions des installations et des tests de déclenchement sur les sirènes

de **Condom**, rue de l'Évêché à **10 heures 30**
de **Condom**, 30 avenue de Grunberg à **11 heures 30**
de **Vic-Fezensac**, Place du Curé Thiard à **14 heures 30**
d'**AUCH**, place de la Libération à **16 heures**.

A l'occasion de ces tests, il n'y a pas de comportement particulier à adopter.

La population de ces communes est donc invitée à ne pas tenir compte des déclenchements successifs susceptibles d'intervenir durant les tranches horaires précitées.



Le signal national d'alerte

Son montant et descendant émis par les sirènes.
L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence
Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes
Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

L'alerte : un danger imminent ou en cours

**A partir du mois de mars 2016, des essais mensuels seront réalisés.
Vous entendrez le SIGNAL d'ESSAI le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12 heures**

